

450 000 Ligériens en difficulté face au numérique

Insee Flash Pays de la Loire • n° 129 • Octobre 2022

En 2019, dans les Pays de la Loire, plus de 450 000 habitants sont en difficulté face aux outils numériques. Ces personnes n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année ou ne disposent pas des compétences numériques de base. Ainsi, 15 % des Ligériens de 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme. Cette incapacité à utiliser les outils numériques touche surtout les plus âgés : 83 % des personnes en situation d'illectronisme ont 60 ans ou plus. Elles sont également moins favorisées socialement : en particulier, les personnes peu ou pas diplômées. Certaines situations facilitent l'utilisation de ces outils : être cadre ou employé, avoir des enfants.

En 2019, 74 % des Ligériens se connectent à Internet tous les jours ou presque ► [figure 1](#). Depuis le début des années 2000, l'utilisation du Web s'est fortement développée avec l'arrivée du haut débit et des réseaux sociaux. Nombre de services aux particuliers se sont dématérialisés, comme déclarer et payer ses impôts, acheter un billet de train, commander son repas en ligne, accéder à ses comptes bancaires, etc. Par ailleurs, l'abondance de ressources numériques donne un accès large à la culture et à certains loisirs.

De plus, depuis la pandémie de Covid-19, la numérisation de la société s'est accélérée : amplification du télétravail, téléconsultation médicale, école à distance, etc. Pour beaucoup, l'usage d'Internet facilite et enrichit la vie quotidienne. Mais pour d'autres, ne pas y avoir accès ou ne pas savoir l'utiliser constitue une réelle difficulté. La lutte contre l'illectronisme est donc un enjeu de politique publique d'égalité, d'accès aux droits et d'insertion sociale.

Une personne sur sept en situation d'illectronisme

En 2019, dans les Pays de la Loire, plus de 450 000 habitants sont en situation d'illectronisme, soit 15 % de la population âgée de 15 ans ou plus ► [méthode](#). Cette part est la plus faible de toutes les régions de France de province, devant la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Les Ligériens sont ainsi moins en situation d'illectronisme que ceux de [France de province](#) (17 %).

Parmi les personnes en situation d'illectronisme dans la région, 92 % d'entre elles n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année. Les autres accèdent à Internet, mais n'ont pas les compétences numériques de base, comme celles de rechercher des informations, communiquer en ligne, utiliser des logiciels ou résoudre des problèmes informatiques. Les coûts élevés du matériel (ordinateurs, smartphones, tablettes) et des abonnements peuvent freiner l'accès à Internet. Ainsi, dans les

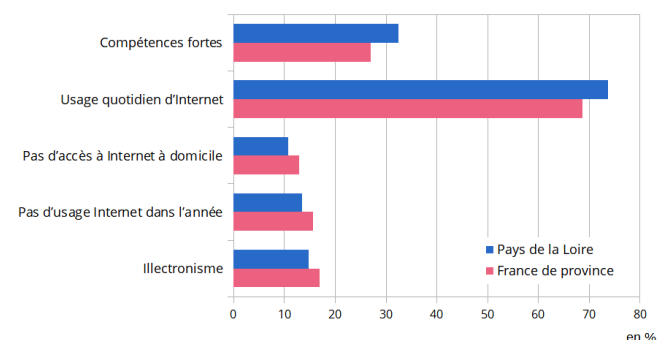
Pays de la Loire, 11 % de la population n'a pas accès à Internet depuis son domicile, soit 331 400 personnes. Néanmoins, cette proportion est la plus faible de France de province dont la moyenne se situe à 13 %.

À partir de 60 ans, l'illectronisme est plus fréquent

Dans les Pays de la Loire, 83 % des personnes en situation d'illectronisme ont 60 ans ou plus, alors que cette tranche d'âge représente seulement 33 % de la population de 15 ans ou plus. En effet, l'âge est le facteur déterminant de l'illectronisme. Les causes en sont multiples : départ à la retraite, perte de pouvoir d'achat et accès au matériel plus réduit, habitudes sociétales.

De 15 à 29 ans, les Ligériens sont peu concernés par l'illectronisme : 3 %. En effet, à ces âges, l'accès aux smartphones et tablettes est courant. Par ailleurs, la pratique informatique et numérique à l'école

► 1. Usages et accès à internet, compétences numériques



Champ : individus de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication (TIC) ménages 2019 ; Recensement de la population (RP) 2018.

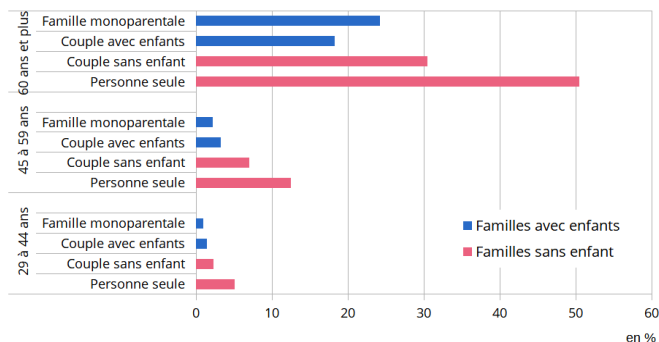
s'est fortement développée depuis l'engagement de l'État d'introduire Internet dans les écoles en 1995.

De 30 à 59 ans, le taux d'illectronisme évolue peu : il touche 2 % des 29 à 44 ans et 6 % des 45 à 59 ans. L'accès au numérique des personnes en emploi et des chômeurs est facilité soit par leur accès professionnel, soit par leur besoin de rechercher un emploi. En effet, dans les entreprises, le numérique s'est imposé comme un levier de croissance et de productivité avec un niveau d'équipements élevé et un accompagnement en formations. Cette évolution s'est également mise en place lors des recrutements.

Les enfants, une aide à la montée en compétence

Les personnes vivant dans des ménages avec enfants sont moins concernées par ce phénomène ► **figure 2**. En effet, les couples avec enfants ou les familles monoparentales, de 29 à 44 ans, sont 1 % à être en situation d'illectronisme, soit 1 point de moins que les couples sans enfant. L'écart atteint 4 points pour les familles de 45 à 59 ans. Ainsi, les jeunes pourraient avoir un rôle dans la montée en compétences numériques de leurs parents. Les outils pour accéder aux devoirs ou aux notes se sont également développés, ce qui peut renforcer les difficultés pour les parents en situation d'illectronisme.

► 2. Taux d'illectronisme par âge et type de famille dans les Pays de la Loire



Champ : individus de 29 ans ou plus, hors autres types de familles.

Source : Insee, enquête TIC ménages 2019, RP 2018.

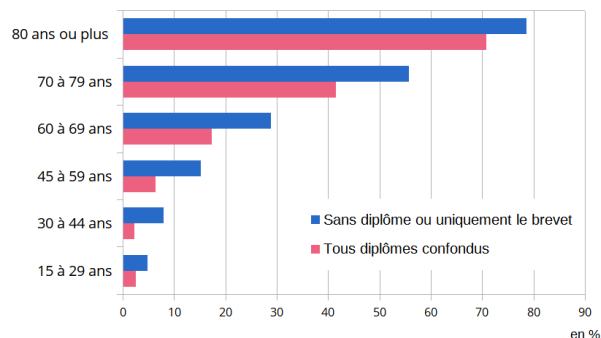
Des difficultés atténuées par le niveau d'études

Les difficultés d'accès à Internet et de maîtrise des compétences numériques sont souvent liées aux niveaux de diplômes et aux conditions de vie. Plus le niveau de diplôme augmente et plus le taux d'illectronisme diminue - sans diplôme ou avec uniquement le brevet (34 %), brevet d'études professionnelles ou certificat d'aptitude professionnelle (13 %), baccalauréat (4 %), puis diplômés du supérieur (3 %). Si les moins diplômés sont plus touchés par ce phénomène, le taux d'illectronisme est très variable suivant l'âge de ceux-ci. Même si les jeunes de 15 à 29 ans sans diplôme ou ayant le brevet sont peu concernés, ils sont, cependant, 5 %, soit le double des jeunes de cet âge. Les personnes de 80 ans ou plus sans diplôme sont, quant à elles, 79 % en situation d'illectronisme, soit 8 points de plus que les personnes du même âge ► **figure 3**.

► Pour en savoir plus

- **Delhomme I., Féfeu L.**, Volet 2 – Illectronisme, *Insee Flash Pays de la Loire*, à paraître, décembre 2022.
- **Branche-Seigeot A., Piffaut B.**, « Un habitant sur cinq démunie face à l'usage d'Internet », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 97, mai 2022.
- **Legleye S., Rolland A.**, « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *Insee Première* n° 1780, octobre 2019.

► 3. Taux d'illectronisme suivant l'âge et le diplôme dans les Pays de la Loire



Champ : individus de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête TIC ménages 2019, RP 2018.

Vie professionnelle : un accès privilégié au numérique

Occuper un poste de cadre, de profession intermédiaire ou d'employé permet d'accéder plus facilement au numérique. Ainsi, le taux d'illectronisme de ces catégories socioprofessionnelles est respectivement de 1 %, 2 % et 3 %. De par leurs usages professionnels, ils bénéficient d'un accès régulier aux ordinateurs ou aux formations. En revanche, les ouvriers ayant peu l'occasion de mobiliser ces outils dans leur quotidien professionnel, sont davantage concernés par l'illectronisme (7 %). Plus âgés en moyenne, les agriculteurs sont 8 % dans cette situation.

Le niveau de la catégorie socioprofessionnelle occupée par les personnes, une fois qu'elles sont à la retraite, a toujours une influence sur la situation d'illectronisme : agriculteurs (66 %), ouvriers et employés (43 %), cadres et professions intermédiaires (22 %).

Les chômeurs sont légèrement plus touchés par l'illectronisme (5 % contre 3 % pour les personnes en emploi). Pour faciliter leur recherche d'emploi, les chômeurs consultent régulièrement Internet et doivent notamment s'enregistrer sur le site de Pôle emploi. ●

Isabelle Delhomme, Laurent Féfeu (Insee)

► Méthode

Une méthode de scoring a été mise en œuvre afin d'estimer les usages à un niveau régional et infra-régional. Elle consiste à expliquer, à l'aide d'une régression logistique, chaque variable d'intérêt par les caractéristiques (sexe, âge, diplôme, situation d'emploi, catégorie sociale, situation personnelle et taille de l'unité urbaine) des répondants de France de province à l'enquête TIC 2019 auprès des ménages. Ces résultats permettent d'obtenir des résultats « toutes caractéristiques mesurées égales par ailleurs ». Les probabilités pour chaque croisement de caractéristiques sont déduites de ces résultats.

L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès des ménages collecte des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile).

Le **recensement de la population (RP)** fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, profession, logement, etc.

► Définitions

La **France de province** recouvre l'ensemble des régions métropolitaines moins la région Île-de-France.

L'**illectronisme** est, selon Eurostat, le fait de ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 derniers mois ou de ne pas posséder les compétences numériques de base.

